MISSION REPORT GARD (France)

9th-18th September 2002



On September 8th and 9th 2002, violent storms struke the South-East of France. On the morning of the 9th, the situation was critical in several départements. Gard, Vaucluse and Hérault were particularly affected. More than 100 villages had been evacuated and there were already 4 dead and several missing. The ORSEC plan (governmental emergency procedure) was activated in the Gard département .





Télécoms sans Frontières got in contact with the crisis centre of the *Préfecture* who confirmed the lack of telecommunications needs and TSF therefore left immediately for the CODIS (regional rescue center). There, the person responsible for transmissions briefed TSF on the



communication problems: numerous severely affected areas were isolated, without regular or cellular phone. The CODIS itself could not contact some of its units. The organisation of the rescue was therefore very difficult.

It was decided to intervene first in the Sommières area, one of the most severely stricken sectors.

TSF set up a satellite phone as well as an Internet connection in the Villevieille townhall, which had been turned into a crisis center for the whole area. Satellite phones were also installed in the mobile rescue units of



the fire brigades. Simultaneously, a part of the team went to the Alès area to connect other mobile units.



Thanks to the connections set up by TSF, the *Préfet* managed to get in contact with the Villevieille town hall and to organise the visit of the Prime Minister and of the Minister of the Interior on the morning of the 10th.

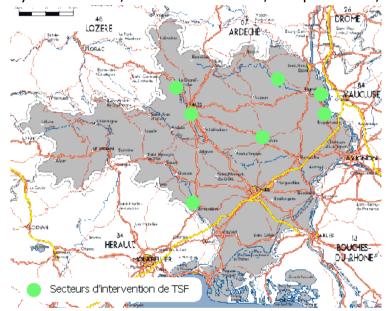
In this dramatic situation, the means deployed by TSF immediately appeared to be indispensable. The

Préfecture of the Gard therefore decided to officially requisition the organisation.

In the following days, TSF set up satellite phones at numerous spots all over the *département* and especially in Aramon, la Grand-Combe, Roquemaure,

Cornillon and Goudargues.

Mini-M's were installed in mobile rescue units, rescue centres, Civil Security units and town halls which were previously cut off from the world.





At the Civil Security units for the treatment/production of drinking water of Uzès and Sommières, in addition to satellite phones, TSF installed Internet facilities which enabled in particular the results of water analysis to be transmitted to the DDASS (Regional health department). This speeded up the supplies of drinkable water to the population.

On October 16th, the situation began to improve but in the most affected areas - Sommières and Aramon especially - the rescue teams still met with severe communication difficulties. The state requisition was therefore extanded to the 18th of September.

On the 19th, the cellular phone network worked again at all the spots and TSF ended its mission.

These floods caused the death of 24 persons (22 of which in Gard) and more than 150 millions euros of material damages.

During this mission, TSF set up and maintained for 10 days 15 satellite phones and 4 Internet hubs in

Sommières, la Grand-Combe and Roquemaure recue centers.

Aramon, Sommières and Villevieille mobile rescue units of the firebrigade.

Sommières, Villevieille, Goudargues and Cornillon town halls.

Alès, Uzès and Sommières Civil Security units.



PRÉFECTURE DU GARD

CABINET DU PRÉFET SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILE

ORDRE DE RÉQUISITION DE POLICE ADMINISTRATIVE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2212-2, L.2213-1, L.2215-1, L.3221-4 et L.3221-5;

Considérant les conditions du réseau de télécommunications actuellement rencontrées dans le département du Gard

Vu l'urgence;

Nous, Jean-Pierre HUGUES, préfet du Gard

Requérons en vertu de la loi

L'organisation humanitaire Télécoms Sans Frontières 20, avenue Garcia Lorca 64000 PAU

d'assurer par priorité, dès réception du présent ordre, avec les moyens dont elle dispose la prestation définie ci-après :

assurer les liaisons téléphoniques satellitaires sur l'ensemble du département en fonction des besoins définis par les responsables des opérations de secours et les autorités communales, à partir du mardi 10 septembre jusqu'au dimanche 15 septembre 2002.

Dès que la prestation requise aura été fournie, le prestataire retrouvera la liberté professionnelle dont elle jouissait antérieurement. Elle sera indemnisée par les communes bénéficiaires des secours dans la limite de la compensation des frais directs, matériels et certains exposés par elle, sans considération de profit.

Le présent ordre de réquisition sera notifié au prestataire (ou à son représentant qualifié) ainsi qu'au maire de la commune bénéficiaire de la prestation.

L'exécution du présent ordre de réquisition pourra, au besoin, être assurée d'office par la voie administrative.

Fait à Nimes, le 12 septembre 2002

Pour le préfet, Le directeur de Cabinet

Pierre-Alexandre TEULIE



PRÉFECTURE DU GARD

CABINET DU PRÉFET

ORDRE DE RÉQUISITION DE POLICE ADMINISTRATIVE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2212-2, L.2213-1, L.2215-1, L.3221-4 et L.3221-5;

Vu l'arrêté préfectoral du 9 septembre 2002 déclenchant le plan ORSEC sur l'ensemble du département suite aux inondations ;

Considérant les perturbations et ruptures du réseau de télécommunications rencontrées dans le département du Gard à ce jour

Vu l'urgence ;

Nous, Jean-Pierre HUGUES, préfet du Gard

Requérons en vertu de la loi

L'organisation humanitaire Télécoms Sans Frontières 20, avenue Garcia Lorca 64000 PAU

d'assurer par priorité, dès réception du présent ordre, avec les moyens dont elle dispose la prestation définie ci-après :

assurer les liaisons téléphoniques satellitaires en divers points du département à partir du lundi 16 jusqu'au mercredi 18 septembre inclus conformément à la liste jointe à la présente

Dès que la prestation requise aura été fournie, le prestataire retrouvera la liberté professionnelle dont elle jouissait antérieurement. Elle sera indemnisée par les communes bénéficiaires des secours dans la limite de la compensation des frais directs, matériels et certains exposés par elle, sans considération de profit.

Le présent ordre de réquisition sera notifié au prestataire (ou à son représentant qualifié) ainsi qu'au maire de la commune bénéficiaire de la prestation.

L'exécution du présent ordre de réquisition pourra, au besoin, être assurée d'office par la voie administrative.

Fait à Nimes, le 16 septembre 2002

PJIA

Pour le préfet, Le secrétaire genéral

Raymond CERVELLE

TELECOMS SANS FRONTIERES arreace of 167000 arreace of 167000 middle 51000 30 LIGNES SATELLITES EN PLACE 16 septembre 2002

ALES

Sécurité civile: 00 870 762 531 576

ARAMON

PC Sapeurs Pompiers: 00 870 762 10 56 38

Sécurité civile : 00 870 762 60 05 84

CORNILLON

Mairie: 00 870 762 48 53 54

GOUDARGUES

Sécurité civile: 00 870 763 01 94 11

Mairie: 00 870 762 06 90 19

LA GRAND COMBE

PC Sapeurs Pompiers: 00 870 763 43 89 64

SOMMIERES

Sécurité civile :

00 870 762 10 56 34

(Centre de traitement de l'eau)

00 870 763 01 93 97 (Accès Internet)

tsfi7@inmarsat.francetelecom.fr

Mairie: 00 870 762 10 54 18

Cabinet du Maire: 00 870 762 10 56 22

Centre de secours : 00 870 762 53 13 69

VILLEVIEILLE

PC Sapeurs Pompiers : 00 870 762 10 56 18

UZES (à installer le 16/09)

Sécurité civile :

00 870 763 01 94 19 (Accès Internet)

(Centre de traitement de l'eau)

tsfi8@inmarsat.francetelecom.fr

Le Préfet du Gard

NIMES, le 23 septembre 2002.

Monsieur le Président,

Suite aux terribles inondations qui ont touché le département du GARD les 8 et 9 septembre 2002, le réseau de communication téléphonique a été particulièrement perturbé.

Or, vos équipes, présentes sur les lieux du sinistre dès le 9 septembre 2002, ont rapidement mis à disposition des secours vingt appareils de transmission satellitaires (IMMARSAT, Gan M4).

A ce titre, je tiens à souligner l'intérêt de leur action auprès des Unités d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile, notamment sur les sites de traitement de l'eau, installés à SOMMIERES et ARAMON qui ont permis d'obtenir rapidement des résultats d'analyses d'eau, facilitant la production et la distribution d'eau potable aux populations sinistrées.

Par ailleurs, grâce au professionnalisme de vos équipes et à leur engagement, les mairies sinistrées de SOMMIERES et de GOUDARGUES ont bénéficié de leur matériel performant et de leur savoir - faire.

Aussi, je vous serais reconnaissant de bien vouloir adresser mes remerciements et mes félicitations à toutes vos équipes déployées dans le GARD. Par leur soutien et leur disponibilité elles ont permis aux Unités d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile et aux Sapeurs pompiers du GARD d'effectuer leurs missions dans les meilleurs délais et conditions possibles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet, Jean-Pierre HUGUES

 Monsieur Jean-François CAZENAVE TELECOMS SANS FRONTIERES

Copie pour info : Monsieur Michel SAPPIN
DDSC



Monsieur Jacques CHIRAC Président de la République Palais de l'Elysée 55 Faubourg Saint Honoré

75008. PARIS

Monsieur le Président, cher facques

La Ville de Sommières a été terriblement affectée par les inondations des 8 et 9 Septembre 2002.

La période d'intervention des secours, du nettoyage de la ville et de la mise en sécurité des sommièrois est aujourd'hui révolue. Aussi, à ce stade, je me permets de vous signaler tout particulièrement la reconnaissance de la ville de Sommières pour le travail remarquable accompli par certaines unités et organisme.

- * L'unité de traitement des eaux de la Sécurité Civile a permis d'approvisionner une population privée d'eau sanitaire et potable durant trois semaines. Sans son intervention, la gestion de la crise aurait été considérablement compromise. Je tiens à remercier son commandant le Capitaine Christian BAROUX, pour ses conseils et pour la conduite des opérations de ravitaillement.
- * Les unités des sapeurs pompiers du SDIS du Gard, commandées par le Colonel PAUL Frédéric, et celles du SDIS du Var, commandées par le Colonel R. DIES. Ces derniers ont assisté la population et les commerçants avec un engagement qui fait honneur à leur profession. Encore aujourd'hui, les témoignages affluent de toute part pour leur efficacité et souligner le fait que nous n'avons eu à déplorer aucune victime.
- * L' O.N.G. « Télécom Sans Frontières » basée 20 avenue Garcia Lorca à PAU (64000), sans laquelle je n'aurai pu organiser les secours étant privé de réseau téléphonique (fil air et portables). Par ailleurs, leur intervention, avec un matériel lourd (téléphones satellitaires) a permis à toute une population (touristes français et étrangers, sommièrois...)de rassurer leurs proches et de prendre leurs premières dispositions (assurances.....). Il m'apparaît essentiel de soutenir cette ONG et de lui donner les moyens d'intervenir à nouveau en France.

Bien entendu, à l'échelle d'une telle catastrophe, c'est toute une chaîne de solidarité (secours catholique, secours populaire, croix rouge française, ...) et d'intervention (gendarmerie nationale, France Télécom, EDF...), qui s'est mise en œuvre.

La réussite de l'ensemble de ces acteurs nous permet maintenant d'entrer dans la phase la plus longue, celle de la reconstruction d'une ville, de son habitat, de ses commerces et services et de ses équipements publics.

Je ne manquerai pas de vous faire part, prochainement de mon sentiments quant à la portée des aides octroyées par le gouvernement et de vous saisir des difficultés qui sont les nôtres.

je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

1

Le Maire

Alain DANILET



CORPS DEPARTEMENTAL DES SAPEURS POMPIERS DU VAR



GROUPEMENT CENTRE - OUEST

Monsieur le Président de TELECOMS SANS FRONTIERES

PIERREFEU, le 1° Octobre 2002

Objet : Opérations de secours dans le Gard - Septembre 2002.

Monsieur le Président,

Lors des inondations catastrophiques qui ont touché le département du Gard les 8 et 9 Septembre 2002, j'ai été désigné en tant que Commandant des Opérations de Secours sur le site de SOMMIERES.

Cette commune (ainsi que de nombreuses situées sur le bassin versant du VIDOURLE) a été dévastée par une lame d'eau qui a détruit la totalité des infrastructures de service public.

La circulation, la distribution d'eau courante, l'éclairage, la fourniture d'énergie ainsi que le réseau de télécommunications ont donc été anéantis, compliquant un peu plus la tâche des sauveteurs venus prêter main-forte à leurs collègues du Gard.

Installés dans la mairie de VILLEVIEILLE, relativement épargnée, nous avons utilisé les ressources ordinaires en pareil cas, constituées par nos postes de commandement mobiles.

Si les liaisons radio sont indispensables à l'échelon tactique (entre le Poste de Commandement et les moyens au contact du sinistre), l'absence de liaisons téléphoniques se faisait cruellement sentir, notamment pour les compte rendus à l'attention du CODIS et du COD, installé en Préfecture.

L'arrivée d'une équipe de TELECOMS SANS FRONTIERES a donc constitué pour nous une divine surprise, qui nous a enfin permis de rendre compte de la situation aux autorités, et de leur adresser nos demandes. Tous les Sapeurs Pompiers présents ont été impressionnés par la rapidité et l'efficacité du réseau qui a été monté en un temps très bref, et qui a permis de donner une dimension nouvelle à la conduite de cette opération complexe.

Professionnels du secours, nous avons constaté avec quelle facilité et rapidité les membres de votre organisation se sont intégrés comme un élément majeur de notre dispositif.

Je souhaite à tous mes collègues, Commandants les Opérations de Secours de grande ampleur, la même aventure : la rencontre inopinée mais fructueuse, dans un contexte dégradé, d'une équipe de TSF!

Croyez, Monsieur le Président, à l'expression de mes remerciements très sincères, et de mes sentiments les plus distingués ;

Lt-Colonel Pierre Schaller Chef de groupement Centre-Ouest MAIRIE

GOUDARGUES



30630

Tél.: 04.66.82.20.69 Fax: 04.66.82.33.22

Monsieur le Maire de Goudargues

à

Monsieur le Directeur TELECOM SANS FRONTIERES 20 Avenue Garcia Lorca 64000 PAU

Goudargues, le 19 Septembre 2002

Monsieur le Directeur,

Suite aux inondations du 9 Septembre 2002, vous avez bien voulu mettre à notre disposition un téléphone satellite. Cela nous a énormément rendu service.

Nous vous remercions donc vivement pour ce service.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Maire E. TAULELLE

